

# CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN  
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

## SERVICES A LA CLIENTÈLE DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRÈS-VENTE

Note confidentielle  
(Droits de reproduction réservés)

Le traitement anti-corrosion complémentaire effectué sur les véhicules GSA nécessite la dépose des pièces suivantes :

- Roue de secours
- Calandre et ses vis de fixation inférieure
- Trappes d'accès aux feux arrière
- Éclaireurs de plaque minéralogique sur Berline.

Il est aussi nécessaire de protéger :

- Disques de frein
- Tapis avant.
- Tapis de coffre.

**IMPORTANT :** Pour obtenir une bonne répartition du produit de protection dans les corps creux; il est indispensable que l'ensemble du véhicule et le produit soient à une température voisine de 20° C.

T.S.V.P.

## NOTE D'INFORMATION

N° 80-02 GX

Le 20 Mai 1980

Cette note concerne :

- L'ATELIER
- LE MAGASIN
- LA STATION SERVICE

### PAYS INTÉRESSÉS :

*DIFFUSION :*

**TOUS PAYS**

*APPLICATION :*

**TOUS PAYS**

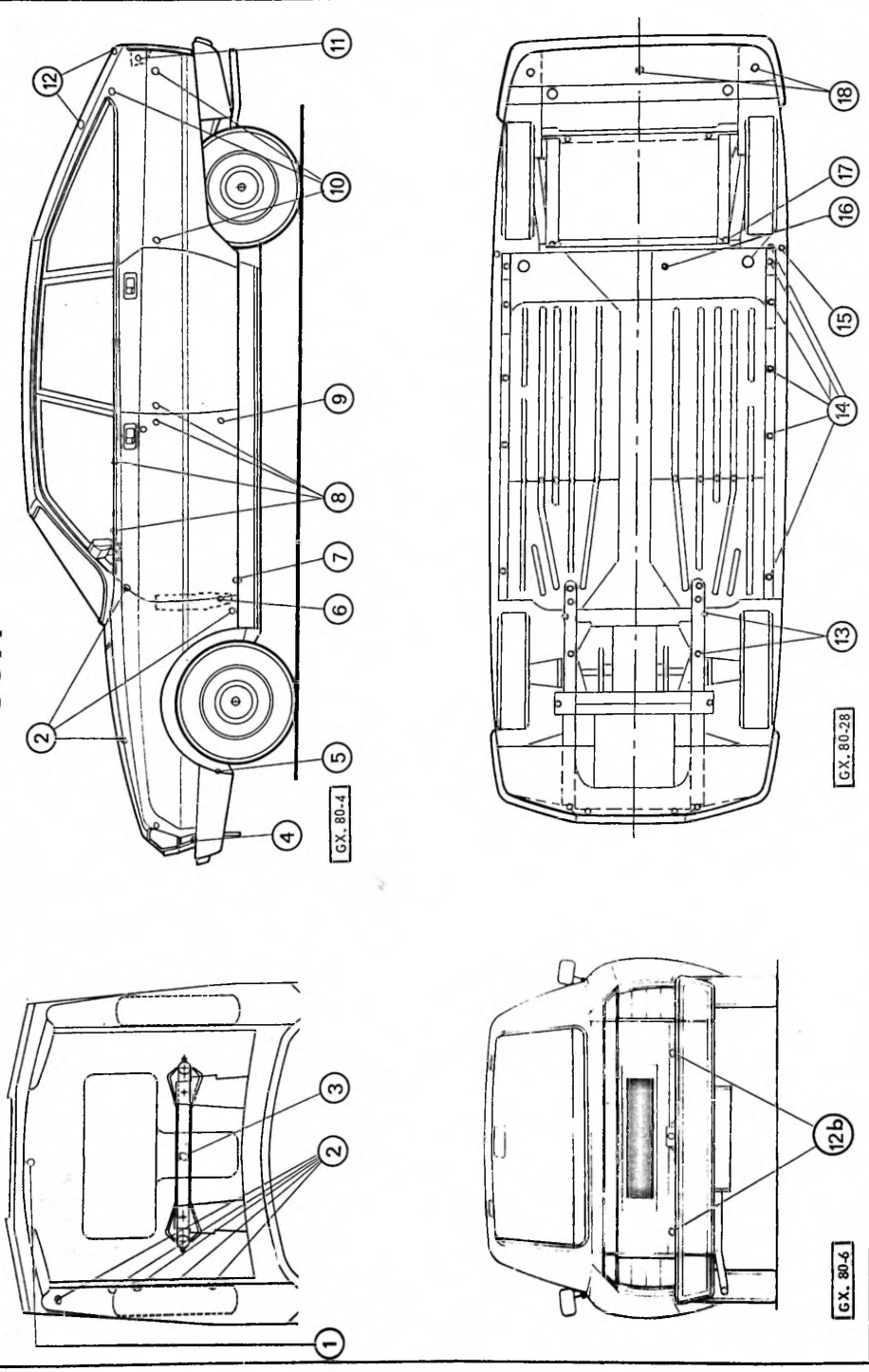
### VÉHICULES

**GSA**

### CARROSSERIE

**Complément de  
protection  
anti-corrosion**

# GSA



Repère	Points d'application	Repère	Points d'application
	Produit PN 30 ( corps creux )	11	Traverse de panneau arrière : Par les trous à l'intérieur du coffre ( essayer les projections ).
<b>A- VÉHICULE AU SOL</b> Portes, capot, coffre ouverts		12	<b>Hayon berline</b> : A la périphérie, par les trous dans la doublure ( après obturation des orifices des feux, à l'aide de papier adhésif ).
<b>1</b>	<b>Capot moteur</b> : A la périphérie, par les trous dans la doublure	12 b	<b>Hayon break</b> : Par les trous dans la partie inférieure.
<b>2</b>	<b>Ailes avant</b> : - Ajours côté moteur - Trou à côté de chaque phare - Gouttières d'ailes ( application au pinceau ) - Encoche dans le battant au-dessus de la fixation arrière - Entre aile et passage de roue par l'ouverture dans le battant	13	<b>B- VÉHICULE LEVÉ</b>
<b>3</b>	<b>Traverse centrale de berceau</b> : Trou central	14	<b>Berceau moteur</b> : - Un trou sous chaque longeron - Un trou à chaque extrémité de la traverse arrière.
<b>4</b>	<b>Traverse avant</b> : Par les deux trous de fixation inférieure de la calandre.	15	<b>Longerons</b> : Cinq trous sur toute la longueur et trou dans le passage de roue arrière, après dépose de l'obturateur.
<b>5</b>	<b>Tôle d'habillage avant</b> : ( partie latérale ) Jeu entre pare-chocs et aile.	16	<b>Pieds arrière</b> : Trou de chaque côté dans l'axe du caisson.
<b>6</b>	<b>Pieds avant</b> : Par le trou à la partie inférieure.		<b>Plancher sous siège arrière</b> : - soit, trou de chaque obturateur tôle et trou à droite de l'échappement - soit, par l'intérieur, trou de chaque côté après avoir rabattu le siège.
<b>7</b>	<b>Plancher avant</b> : ( pédales et passager ) Par les trous sous les tapis après avoir soulevé ceux-ci.	17	<b>Bras suspension arrière</b> : Par l'extrémité avant.
<b>8</b>	<b>Portes</b> : ( glaces remontées ) : - Par les trous sur le battant - Par les tèche-glaces ( à remettre en place en manœuvrant les glaces ).	18	<b>Traverse arrière de caisse</b> : Par les trois trous sur la face inférieure.
<b>9</b>	<b>Pieds milieu</b> : Par le trou à la base, après dépose de l'obturateur.		<b>Produit PNB</b>
<b>10</b>	<b>Ailes arrière</b> : Par l'avant dans le trou sur le battant, après dépose de l'obturateur Par l'arrière, après dépose des trappes d'accès aux feux.		<b>VÉHICULE LEVÉ</b> Dessous de caisse, passages de roue.